

Index
100

Index 100

Les entreprises du groupe Polyexpert assurent, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Les salaires d'embauches, et les conditions d'évolution salariale sont identiques entre femmes et hommes qui exercent un travail de valeur égale au regard des connaissances et compétences professionnelles et des diplômes et titres requis.

Cependant, la répartition des sexes dans les métiers les plus représentés au sein de Polyexpert (assistant(e), expert(e)) et dans les tranches d'âge prévues par l'index, ne permettent pas une représentation mixte pertinente au regard du système de calcul de l'index 100.

En conséquence, cet index est **incalculable pour cinq entités du groupe** (Polyexpert Languedoc-Roussillon, Polyexpert Est, Polyexpert Atlantique, Polyexpert Construction et Prevenbat).

Pour les autres entités, les systèmes de cotations possibles nous conduisent à comparer des emplois de "valeur" différente exigeant des connaissances et diplômes de niveaux différents.

Toutefois, **quatre entités du groupe dépassent le score de 75 points.**

Par ailleurs, les **scores des sociétés Polyexpert Méditerranée, Polyexpert Rhône-Alpes Auvergne et Polytel ont nettement progressé entre 2019 et 2020.**

Les sociétés dont le score demeure inférieur à 75 points, ont mis en œuvre un plan d'actions correctives.

	Nombre de points maximum des indicateurs calculables	Polyexpert SAS	Dynaren	Geco Assurances	Polyexpert Environnement	Polyexpert Méditerranée	Polyexpert Nord-Picardie	Polyexpert Pyrénées-Aquitaine	Polyexpert Rhône-Alpes Auvergne	Polytel
INDEX (sur 100 pts)	100,00	77	87	85	78	55	35	41	61	72